

Chers Amis Chasseurs, bonjour !

Nous vous l'avions annoncé en avril dernier lors de notre Assemblée Générale : "si rien ne change au niveau de l'État concernant l'agrainage, nous irons manifester dans la rue"...

Six mois plus tard, malgré nos innombrables réunions et propositions, nous venons seulement de recevoir la réponse négative de M. le Préfet à notre courrier du 06 août dernier dont vous avez pris connaissance dans notre dernier *Chasseur de Côte-d'Or*.

Ce délai de réponse est une nouvelle illustration de la façon avec laquelle on nous traite et de l'absence totale d'écoute ; cela est inacceptable !

C'est pour cela que vous devez venir nombreux, y compris avec vos proches, pour manifester notre ras-le-bol, ce vendredi 18 octobre prochain à 14 h devant le Palais des Congrès de Dijon :

- ✓ Pour nous aider à retrouver les moyens d'assumer notre mission de gestion cynégétique,
- ✓ Pour témoigner votre motivation au droit d'agrainage,
- ✓ Pour soutenir les Piégeurs "piégés" par l'Administration,
- ✓ Pour montrer calmement la force de 13.500 adhérents solidaires,
- ✓ Pour exprimer notre inquiétude concernant l'explosion des cotisations à venir du fait de cette mauvaise décision préfectorale.

Cette manifestation se veut pacifique ; elle n'est pas dirigée contre les agriculteurs avec lesquels nous partageons la nature et souvent la même passion !

Nous avons un seul sujet à faire comprendre à l'Administration : si rien ne bouge, nous ne pourrons plus indemniser les dégâts de gibiers aux cultures agricoles dans les prochaines années, et peut-être dès l'année prochaine !...

Nous les aurons prévenus.

Je compte donc sur votre présence par milliers, simplement et uniquement équipés de votre pibole, votre corne, votre trompe, ... : nous allons faire du bruit de façon sympathique !

Mesdames et Messieurs les Chasseurs de Côte-d'Or, c'est une occasion unique à ne pas manquer pour se faire entendre et reconnaître grâce à notre forte mobilisation.

Alors Amis Chasseurs, au 18 octobre prochain à 14 h.

Cordialement et solidairement vôtre,

Pascal SECULA,  
Président de la Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or

PS : Tous les renseignements pratiques concernant l'organisation et le déroulement de cette journée seront disponibles et régulièrement actualisés sur le site Internet de la Fédération : [fdc21.com](http://fdc21.com)

Vous trouverez également au dos de ce courrier les premiers éléments de langage de notre action.

Tous les éléments de communication, y compris les banderoles, seront fournis par la Fédération le jour de la manifestation.

Les Chasseurs manifestent le 18 octobre 2013 à Dijon

– Pourquoi ? –

- ✓ Les Chasseurs de France ont la responsabilité de la gestion de la Faune Sauvage
- ✓ À ce titre ils en assument seuls les conséquences financières, en particulier l'indemnisation des dégâts de gibiers sur les cultures agricoles
- ✓ En Côte-d'Or, depuis le 19 octobre 2012, l'Administration a retiré cette responsabilité aux Chasseurs en prenant plusieurs décisions contraignantes, notamment la suppression de l'Agrainage sur les 4/5<sup>ème</sup> du département

Résultats, 1 an après :

- ✓ Le montant d'indemnisation des dégâts *demandé* par la Profession Agricole a plus que doublé en Côte-d'Or, passant de 3 millions à 7 200 000 Euros, triste record jamais atteint en France...
- ✓ Nos craintes, exprimées publiquement dès cette décision se sont malheureusement confirmées
- ✓ Les Chasseurs de Côte-d'Or n'ont pas à assumer les conséquences financières d'une mauvaise décision administrative locale ; ils ne peuvent plus payer la note globale à eux seuls !
- ✓ C'est pour cela qu'ils manifestent dans la rue le vendredi 18 octobre 2013 : les Chasseurs de Côte-d'Or demandent la suppression immédiate de l'Arrêté Préfectoral du 19 octobre 2012.